

XI. Services et assistance du gouvernement fédéral à l'intention des exportateurs canadiens

AGRICULTURE CANADA

Bureau central:
Édifice Sir John Carling
930 avenue Carling (Ferme expérimentale)
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

L'objectif d'Agriculture Canada est d'appuyer la croissance, la stabilité et la compétitivité du secteur agro-alimentaire en développant des politiques, des programmes et des services qui sont dispensés par le gouvernement fédéral afin que le secteur puisse faire une contribution maximum à l'économie du pays.

La Direction générale du développement agro-alimentaire

La Direction générale du développement agro-alimentaire développe et gère les programmes régionaux et internationaux et par là même assiste l'industrie agro-alimentaire canadienne et améliore sa compétitivité et son adaptation au changement.

Téléphone: (613) 995-9554
Télex: 053-3283
Télécopieur: (613) 992-0921

La Direction des produits agricoles et alimentaires

La direction a sous sa responsabilité la gestion de tous les programmes de la direction générale qui s'appliquent à une denrée en particulier ou à l'industrie alimentaire.

L'un de ces programmes est le Projet canadien de développement agro-alimentaire. Le projet appuie le développement économique des industries canadiennes qui oeuvrent dans le domaine de l'agriculture et des produits alimentaires. Il finance à parties égales, des

projets choisis spécialement dans le domaine du développement des marchés, de la production et du développement des procédés de transformation, enfin du développement des ressources humaines.

La Direction des programmes internationaux

La direction a la responsabilité d'appuyer l'industrie et de l'aider à développer des marchés d'exportation, enfin de soutenir les intérêts agro-alimentaires canadiens à l'étranger. La direction gère également le Fonds pour l'expansion des exportations (FEE). Ce fond s'adresse à l'industrie canadienne et il est utilisé pour financer des projets techniques, sur le développement des marchés d'exportation, des missions qui visitent le Canada et les groupes qui visitent l'étranger, la production de publications techniques et génériques, du matériel vidéo et de publicité.

Les bureaux régionaux

La Direction générale du développement agro-alimentaire a des bureaux dans les dix provinces du Canada. Leur rôle principal est de mettre sur pied des programmes régionaux et d'étendre le réseau du ministère aux détenteurs des enjeux et aux gouvernements provinciaux.

La Direction générale de la production et de l'inspection des aliments

Elle est responsable des mesures qui protègent de la maladie le bétail et l'horticulture, des services d'inspection de la viande et enfin d'assurer que les produits agricoles destinés à la consommation soient de la meilleure qualité.

Par l'entremise de la Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, Agriculture Canada est responsable du classement, du calibrage, du contrôle, des permis et de toutes les mesures qui réglementent la production agricole; de l'inspection et de l'authentification; des contrôles de quarantaine et des procédures de destruction.

Téléphone: Ottawa/Hull (613) 992-2114 ou les bureaux régionaux.